

naise (1). C'est sans doute à cette tendance de l'Eglise de Lyon à se mettre sous la protection des empereurs d'Allemagne, qu'il faut attribuer le froid accueil que firent à Innocent IV l'archevêque Aimeric et les chanoines de Saint-Jean; l'archevêque, obligé de laisser l'autorité entre les mains du pape, son supérieur, donna sa démission (2), et les chanoines de Saint-Jean allèrent jusqu'à menacer le pontife de faire jeter au Rhône ses parents, qu'il voulait faire entrer dans leur chapitre, s'ils s'avisait de mettre les pieds à Lyon (3); le pontife reçut au contraire un accueil très-empressé de la part des Lyonnais, qui virent dans sa présence la fin du despotisme théocratique qui pesait depuis long-temps sur eux (4),

(1) Les rois de France convoitaient cette ville depuis long-temps; en 1157, Frédéric Barberousse étant devenu seigneur suzerain de Lyon par son mariage avec Béatrix, fille de Renaud, comte de Bourgogne, Héraclius, archevêque de Lyon, s'empessa de le reconnaître, tandis que le comte de Forez, qui attaquait Lyon pour en chasser l'archevêque, était appuyé secrètement par Louis-le-Jeune, dont il se reconnaissait vassal.

(2) Il se retira à l'abbaye de Grandmont (diocèse de Limoges), Innocent IV le remplaça par Philippe de Savoie, quoiqu'il n'eût point reçu les ordres sacrés. Philippe de Savoie était frère du comte de Savoie, Amé IV, et du prince Thomas; il possédait le château de Saint-Symphorien-d'Ozon (Dauphiné), que son frère Amé IV lui avait donné.

(3) Eodem tempore cum vellet dominus papa quibusdam præbendis Lugdunensis ecclesie vacantibus quosdam alienigenas consanguineos vel affines suos inconsulto capitulo intrudere, restiterunt ei in facie canonici Lugdunenses, comminantes et cum juramento obtestantes, quod si tales apud Lugdunum apparerent, non posset eos vel archiepiscopus vel canonici protgere, quin in Rhodanum mergerentur.

Mathieu PARIS, *Historia Anglie.*

(4) Les Lyonnais n'avaient cependant pas toujours souffert patiemment ce despotisme; en 1228, sous l'archevêque Robert d'Auvergne, ils se révoltèrent, s'emparèrent de la partie de la ville qui est sur la rive gauche de la Saône, et choisirent cinquante des plus notables habitants pour former un corps consulaire ou conseil municipal; parmi les principaux de ces consuls, étaient les de Chaponay, de Varey, de La Mure, de Rochetaillée, Vandrau